

# RYTHMIQUE CLUB DE NIMES METROPOLE - 2010/2011

	<i>Règlement en</i>	<b>Pratique non compétitive</b>	<b>Compétition DC4, CF Challenge</b>	<b>Compétition avancée DC1, DC2, DC3, DF, DN</b>	<b>Horaires aménagés 2</b>	<b>Horaires aménagés 1</b>
<b>Gym adulte</b>	<i>1 fois</i>	105 € + 40 €				
	<i>2 fois</i>	75€ + 70€				
<b>Ecole de GR</b>	<i>1 fois</i>	145 € + 40 €				
	<i>3 fois</i>	65 € + 60 € + 60 €				
<b>Compétition GR</b>	<i>1 fois</i>		205 € + 40 €	230 € + 40 €	255 € + 40 €	285 € + 40 €
	<i>3 fois</i>		85 € + 80 € + 80 €	90 € + 90 € + 90 €	100 € + 100 € + 95 €	110 € + 110 € + 105 €
	<i>4 fois</i>			68 € + 68 € + 67 € + 67 €	75 € + 75 € + 75 € + 70 €	85 € + 80 € + 80 € + 80 €

*Afin de nous faciliter la tâche, nous vous remercions de respecter le montant des différentes échéances*

## **UNE SEULE COMMANDE SERA FAITE PAR AN**

**DEBARDEUR DU CLUB** : ...obligatoire pour toutes les gymnastes... **12 €** (chèque déposé à l'inscription)

**ENSEMBLE SHORTY** : ...obligatoire pour les gymnastes en CF..... **20 €** (chèque déposé à l'inscription)

**COUPE VENT** : ..obligatoire pour toutes les gymnastes en compétition.. **40 €** (chèque déposé à l'inscription)

**LOCATION DE JUSTAUCORPS** .....pour les gymnastes en DC, en compétition avancée et en HA..... **25 €**  
(réglée à l'inscription avec chèque de caution de 150 euros non encaissé sauf si détérioration du justaucorps)

\***Nos tarifs** sont annuels.

\***La cotisation** peut être réglée en 1 ou plusieurs fois par chèque **uniquement**

Encaissement : début Octobre, début Novembre et début Décembre.

*Le fait de régler en 3 fois est une facilité de paiement et non un règlement trimestriel.*

La cotisation n'est ni remboursable, ni transmissible et ne tient aucun compte de l'assiduité (toutefois, pour les personnes ayant procédé à la réinscription en Juin 2010, la restitution des chèques sera faite aux intéressés si la gymnaste a changé d'avis avant la reprise des cours)

\***Pour l'ensemble des sections les 40 Euros** supplémentaires correspondent à une participation aux frais d'affiliation, de licence (école de GR ou compétition), d'assurance et d'engagement auprès de la Fédération, du comité régional et du comité départemental (obligation statutaire de la FFG).

\* **Pour les familles inscrivant plusieurs enfants**, les tarifs de la cotisation sont **dégressifs** : - 30 % pour le second enfant, - 50 % pour le troisième enfant, gratuité pour le quatrième et les suivants. Les 40 euros de licence/assurance sont des frais fixes et devront être réglés intégralement pour chacun des enfants.

## **Papiers nécessaires à fournir :**

- 1 Photo d'identité
- Un certificat médical (qui pourra être donné en septembre 2010 précisant : "*apte à pratiquer la Gymnastique Rythmique en compétition*") (sans cette mention, le certificat sera refusé lors de l'inscription)
- 8 enveloppes (petit format, **longues, autocollantes**), timbrées au tarif normal en vigueur et libellées à votre adresse (*en précisant le nom de la gymnaste et celui des parents si les noms sont différents*)
- La fiche de renseignements pré remplie à compléter au club

T.S.V.P. ➔